



MEILHARDS

Bulletin Municipal

Janvier
2024

9, rue du Château
19510 Meilhards
Tél. 05.55.98.34.34

mairie.meilhards@orange.fr
www.meilhards.fr



SOMMAIRE

Les bonnes adresses	page 2
Le mot et les vœux du Maire	page 3
Le budget de la Commune	pages 4 à 5
Le budget de l'épicerie	pages 6 à 7
Les comptes de l'eau	page 8
Les actions	page 9 à 10
Les Informations	pages 11 à 12
La vie communale	pages 13 à 14
SIRTOM	page 15
Tic'Nav	page 16

PETR	page 17
Les écoles	pages 18 à 21
Les commémorations	page 22
Les événements de l'année	pages 23 à 27
Le mot des associations	page 28
Tourisme	pages 29 à 32
Urbanisme	page 33
Deux centenaires à Meilhards	page 34
Calendrier des festivités	page 35



ÉPICERIE COMMUNALE

Le Bourg
Tél : 05 55 73 13 08

« CHEZ MICHEL » BAR RESTAURANT

Presse - pain - rue du Château
Tél : 05 55 98 26 95

CUISINIER/TRAITEUR

Olivier LAVAURE
4 bis, place du Monument
Tél : 06 13 65 76 51 ; 05 55 73 41 26
olivierlavaure@hotmail.fr

GAEC DUFAURE

Pain cuit au feu de bois - fabrication de salaisons et conserves de porcs élevés à la ferme - Le Malauzieux
Tél : 05 55 98 31 70 ; 06 83 71 44 69

ARTISAN/BOULANGER

Thierry DUFAURE
Le Malauzieux
Tél : 06 79 96 59 58

Marcel BOUTTIER

Miel labelisé Origine Corrèze
Le Breuil
Tél : 05 55 98 20 60 ; 06 23 63 11 15

Philippe JUILLE

Les Plans
Tél : 06 78 51 54 42

L'COIFFE

3, place du Monument
Tél : 05 55 98 89 17

LES CISEAUX D'ANGÉLIQUE

Coiffure mixte et enfants
Le Breuil
Tél : 05 55 98 03 01

Stéphanie GUICHARD

Naturopathe -Thérapeute des émotions - Méthode E.F.T.
Atelier «Fabriquer soi-même»
Tél : 06 23 54 03 06

INFIRMIÈRE

Marie-Josée DUBERNARD
3, place du Monument
Tél : 06 21 26 12 74 ; 05 55 98 35 89

TONIKO INK TATOUAGE

Sur R.D.V. - Tél : 06 12 89 16 98

S'PIERCING

6 rue des tulipiers
19510 MEILHARDS
Tél : 06 23 54 03 06
fanny.guich@gmail.com
<https://spiercing.simplybook.it/>

GARAGE DAUDE STATION SERVICE

Dépôt de gaz
17, rue des Monédières
Tél : 05 55 98 35 10 ; 06 08 02 32 59

TAXI Patrick DAUDE

24h/24 & 7j/7
Transport de malades assis
Tél : 05 55 98 35 10

GARAGE ALOZY

Le Breuil
Tél : 05 55 98 65 33

GARAGE Lucien FARGES

STATION DE LAVAGES AUTOMOBILES
La Plantade sud : Direction Masseret
Tél : 05 55 73 47 91 ; 06 43 86 99 18

Aymeric NANOT TRAVAUX PUBLICS

Locations d'engins avec/sans chauffeur/Petite maçonnerie - Entretien espaces verts
Le Breuil
Tél : 06 82 30 05 32 ; 05 55 98 07 03
aymeric.nanot@hotmail.fr

ARTISAN/PLOMBIER/CHAUFFAGISTE - Pascal DAMÈME

Impasse des pièces serrées
Le Chatenet
Tél : 05 55 98 65 38 ; 06 61 90 87 51
pdameme@free.fr

Stéphane CHÈZE MAÇONNERIE RESTAURATION DALLAGE

Le Breuil
Tél : 06 83 39 87 29
stepfej@orange.fr

MENUISERIE-COUVREUR

Alexandre DUCLOUX
Le Bourg
Tél : 05 87 45 00 27 ; 06 62 68 09 93

Bob ARBER

Services aux particuliers
Petit bricolage
Tél : 05 55 97 13 07

KULDER JACOB ARKO Rénovation & petits travaux

Les Renardières
Tél : 05 55 73 19 09 ; 09 62 51 11 32
arkorenovation@orange.fr

VIKING MULTISERVICE

René DALES - GH DALES
Le Bourliataud
Tél : 05 55 98 27 98 ; 06 45 72 62 78

BRICO ANTHO

Jardinage, Electricité, Plomberie, Maçonnerie, Peinture, Clôture...
Tél : 06 08 90 39 85
brico.antho19@gmail.com

ARCHITECTURE INTÉRIEURE

Bruno DUJARDIN
Las Bordas
Tél : 06 45 47 85 29
bruno.dujardin@archi.interieure.eu

NOUVELLE VILLE

Décorateur urbain
Le Bourliataud
Tél : 06 99 57 14 07
nouvelleville@bbox.fr

PAYSAGISTE Olivier NEGRERIE

Entretien-Aménagements
Parcs et jardins
Le Bourliataud
Tél : 05 55 73 43 84

MONT JARDINIER

Mathieu MOENNE LOCCOZ
Tonte, taille, abattage, élagage...
Ste Radegonde

Tél : 06.13.73.16.77
montjardinier@gmx.fr

CRÉATRICE D'ENLUMINURES Véronique DUJARDIN

Las Bordas
Tél : 06 48 26 88 14

ÉLEVAGES DES SHIH TZUS & TECKELS - TOILETTAGE KATHIE FOLLY

Puy tramuzat
Tél : 07 80 06 40 36
kathiefolly@aol.com

LES LIENS D'ARMOR NELLY HOPP

Monitrice d'équitation indépendante
Éducatrice canin - Intervenante en médiation animale (Équithérapie et chien médiateur)
La Gane de Turle
Tél : 06 71 00 77 69
lesliensdarmor@gmail.com

BILBOQUET EN VADROUILLE

Grands jeux en bois & jeux traditionnels ; Animation - location - fabrication
Tél : 07 68 22 15 06 ; 06 77 57 74 99
bilboquet-en-vadrouille@laposte.net
site internet : bilbo-en-vadrouille.wixsite.com/jeux

Carole POTTIER

Aide à domicile et service à la personne
19510 MEILHARDS
Tél : 06 43 88 14 98

AIDE À DOMICILE

Carole BEYSSAC
Ménage, repassage, courses...
19510 MEILHARDS
Tél : 06 79 41 03 51
carole.beyssac@laposte.net

ADN INFORMATIQUE

David NOIROT
Assistance, dépannage, nettoyage...
19510 MEILHARDS
Tél : 07 81 30 30 76
adn.informatique@gmx.com

AZ SERVICES

Plomberie, Chauffage, Sanitaire, Ventilation, Dépannage et entretien
Devis Gratuit
David NOIROT
19510 MEILHARDS
Tél : 07 81 30 30 76
az-services@gmx.com

Naama GABBAY

Soins et Formations Chamaniques
4 route du Burg - Ste Radegonde
19510 MEILHARDS
Tél : 06 24 40 00 96
contact@naamachamanisme.com

NOS AMIS PET RESCUE

29 route de la Croisille sur Briance
19510 MEILHARDS
Tél : 06 49 36 77 57
nosamispetrescue@gmail.com

Chères Meilhardoises, Chers Meilhardois

Au nom du conseil municipal et des employés communaux, je vous souhaite une très bonne année 2024.

L'année 2023 vient de passer avec des moments de joie mais aussi avec des périodes complexes.

J'aimerais avoir une pensée particulière pour les personnes ayant perdu un proche ainsi que celles qui ont vécu ou vivent encore des situations difficiles.

J'émetts vivement le souhait que notre petite commune reste pour chacun d'entre nous un lieu de sérénité où il fait bon vivre et où le dialogue existe.

Meilhards sait être dynamique et attrayante, l'augmentation de la population municipale meilhardoise est significative et régulière.

Je veux sincèrement remercier les meilhardoises et meilhardois qui par leurs actions mettent notre commune en avant :

C'est grâce à vous tous ! Membres d'associations, artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, retraités, actifs, jeunes, nouveaux habitants.

Je salue l'implication et les compétences professionnelles des agents communaux qu'ils travaillent à l'école, aux services techniques, à la cantine, à l'épicerie communale, à l'agence postale ou au secrétariat.

Une équipe municipale soudée, toujours à votre écoute, ayant la volonté de faire aboutir des projets pour rendre Meilhards encore plus attractif ou tout simplement pour vous rendre la vie meilleure.

Malgré les contraintes budgétaires liées à l'inflation, à la morosité politique ainsi qu'économique aussi bien nationales qu'internationales, les projets prévus ont bien abouti : voirie, sentier pédagogique ainsi que le parcours Terra Aventura sur le site de l'étang de la Besse, toujours à l'étang réouverture de la pêche et travaux très importants sur le réseau d'eau potable sur le secteur du Breuil, achat de matériel pour nos agents techniques.

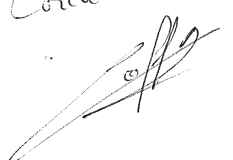
L'année 2023 a vu l'attribution définitive du deuxième poste d'enseignant à l'école de Meilhards par les services de l'Education Nationale. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

En 2024, nous allons poursuivre nos efforts en allant de l'avant et en conservant un équilibre financier avec le programme qui suit : la voirie bien sûr, suite de la mise en place d'équipements à l'étang de la Besse (éclairage, signalétique, étude pour le bâtiment d'accueil), travaux de sectorisation sur l'ensemble du réseau d'eau potable de la commune, passage en technologie LED de la totalité de l'éclairage public, réhabilitation du pont mitoyen entre Peyrissac et Meilhards, modernisation des équipements des salles de classe (changement des luminaires et du système d'écran numérique interactif).

Les projets d'investissement sont de nouveaux importants et nous sommes plus que jamais déterminés à avancer ensemble pour le bien de notre commune.

Je reste totalement à votre écoute et je réitère tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024, quelle vous apporte le meilleur à vous et à vos proches.

Votre maire Jean-Jacques CAFFY

Cordialement






COMPTES DE LA COMMUNE (compte administratif 2022)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			203 393,85		203 393,85	
Opérations de l'exercice	502 338,10	637 540,03	489 160,92	471 597,56	991 499,02	1 109 137,59
TOTAUX	502 338,10	637 540,03	692 554,77	471 597,56	1194 892,87	1 109 137,59
Résultats de clôture		135 201,93	220 957,21		85 755,28	
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	502 338,10	637 540,03	692 554,77	471 597,56	1194 892,87	1 109 137,59
RESULTATS DEFINITIFS		135 201,93	220 957,21		85 755,28	

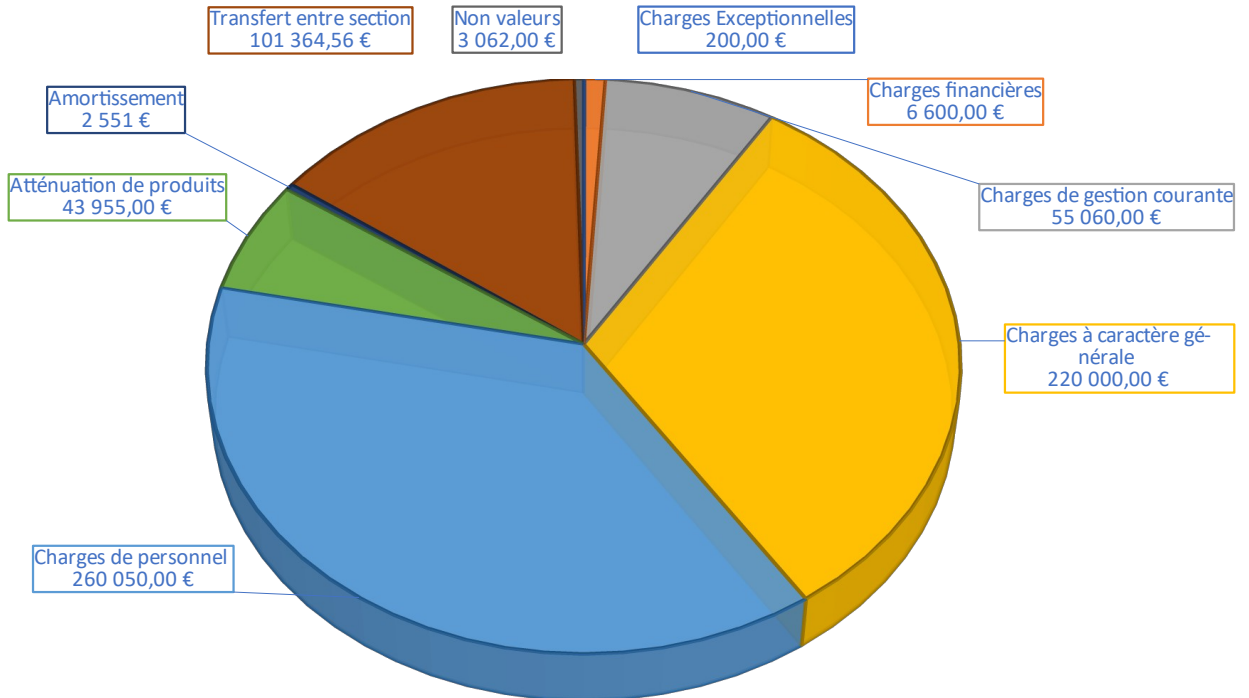
INVESTISSEMENT (budget primitif 2023)

DÉPENSES		RECETTES	
Achat matériel (achat véhicule pour le service technique de la mairie)	18 000	Subventions étang : chemin piétonnier	9 000
Achat de terrain et enquêtes publiques	5 000	Subvention voirie 2023	40 000
Logements communaux	5 000	Subvention sécurité pont	2 700
Accessibilité salle polyvalente	3 000	Subventions étang : sentier pédagogique	64 000
Voirie 2023	81 360,28	Emprunts	126 699,72
Etang : bâtiment d'accueil	5 000	Dotations FCTVA	58 000
Etang : sentier pédagogique	80 000	Excédent de fonctionnement	135 201,93
Terra Aventura	3 500	Amortissement et vente de biens	62 551
Matériel étang	15 000	Virement de la section de fonctionnement	101 364,56
Remboursement emprunts	162 669,72		
Solde d'investissement	220 957,21		
TOTAL	599 487,21	TOTAL	599 487,21

Budget de la commune

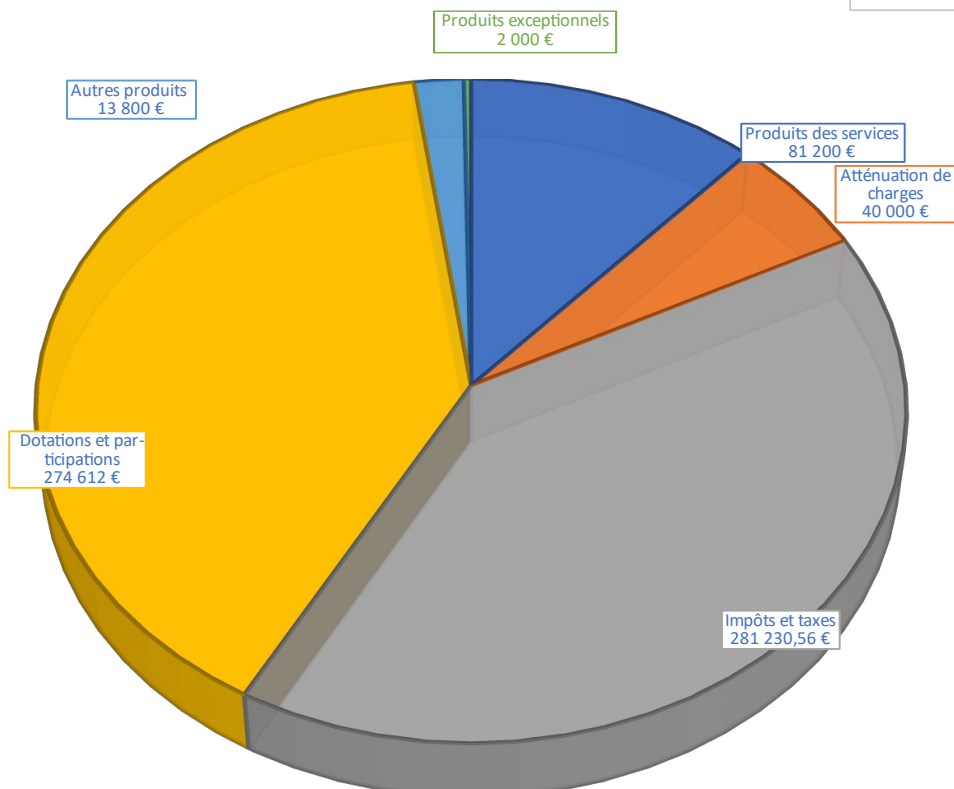
Dépenses de fonctionnement (budget primitif 2023)

692 842,56 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT (BUDGET PRIMITIF 2023)

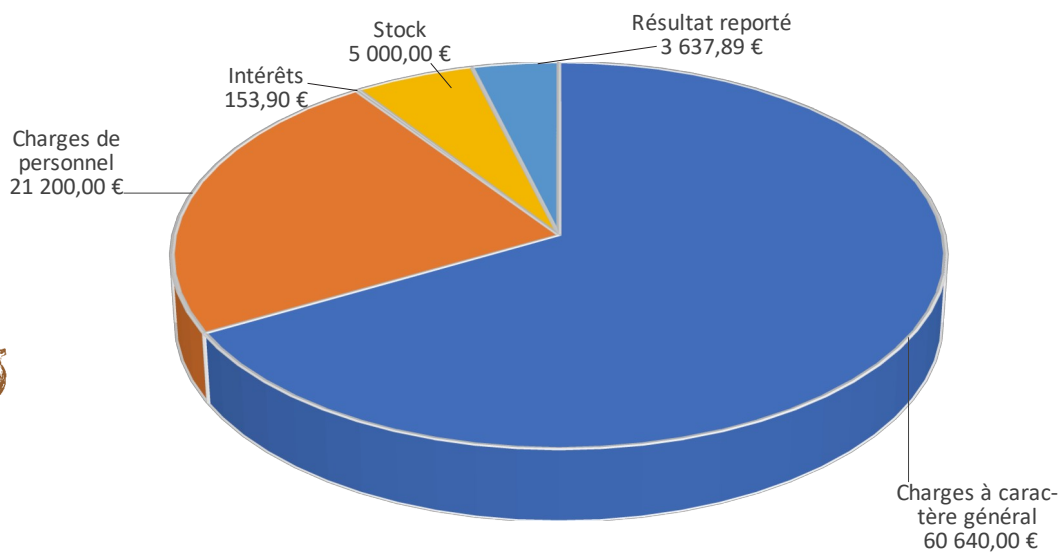
692 842,56 €



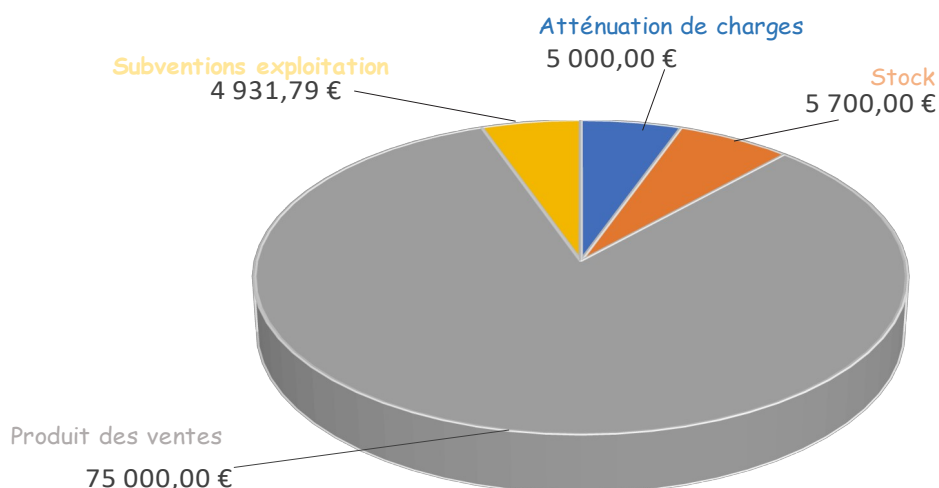
Budget de l'épicerie



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 90 631,79 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 90 631,79 €



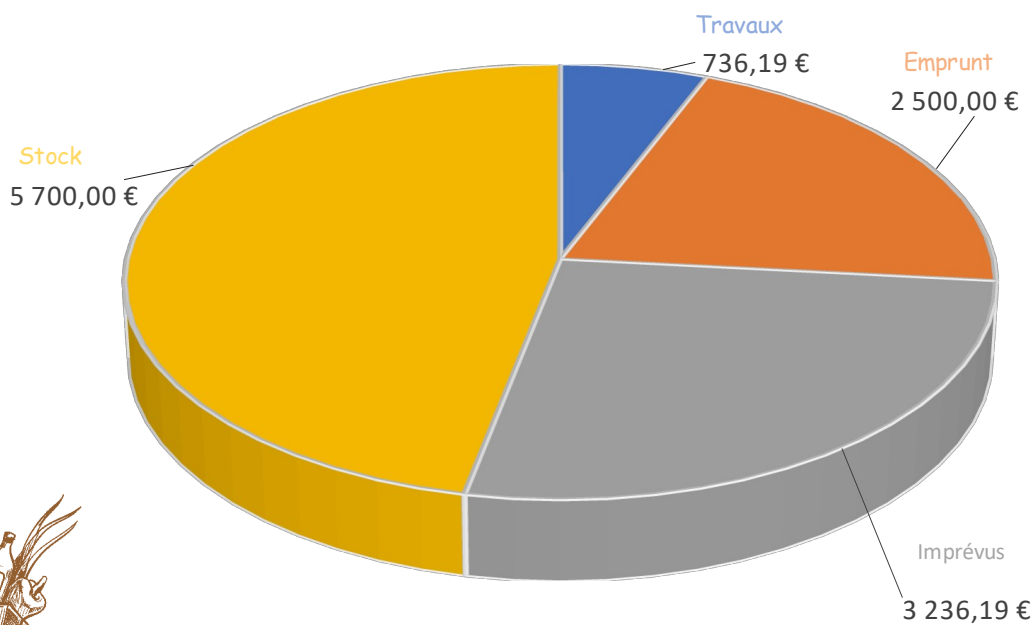
BUDGET DE L'EPICERIE (compte administratif 2022)

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		9 164,90€		5 983,31€		15 148,21€
Opérations de l'exercice	68 054,81€	55 252,02€	7 253,19€	5 206,07€	75 308,00€	60 458,09€
TOTAUX	68 054,81€	64 416,92€	7 253,19€	11 189,38€	75 308,00€	75 606,30€
Résultats de clôture	3 637,89€			3 936,19€		298,30€
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	68 054,81€	64 416,92€	7 253,19€	11 189,38€	75 308,00€	75 606,30€
RESULTATS DEFINITIFS	3 637,89€			3 936,19€		298,30€

Budget de l'épicerie

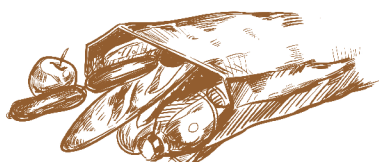
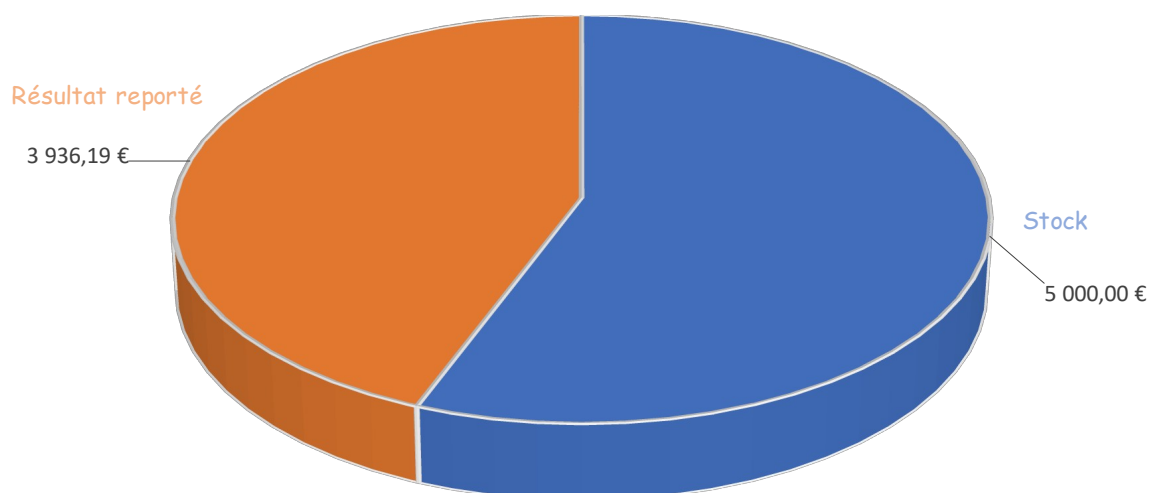
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

8 936,19 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

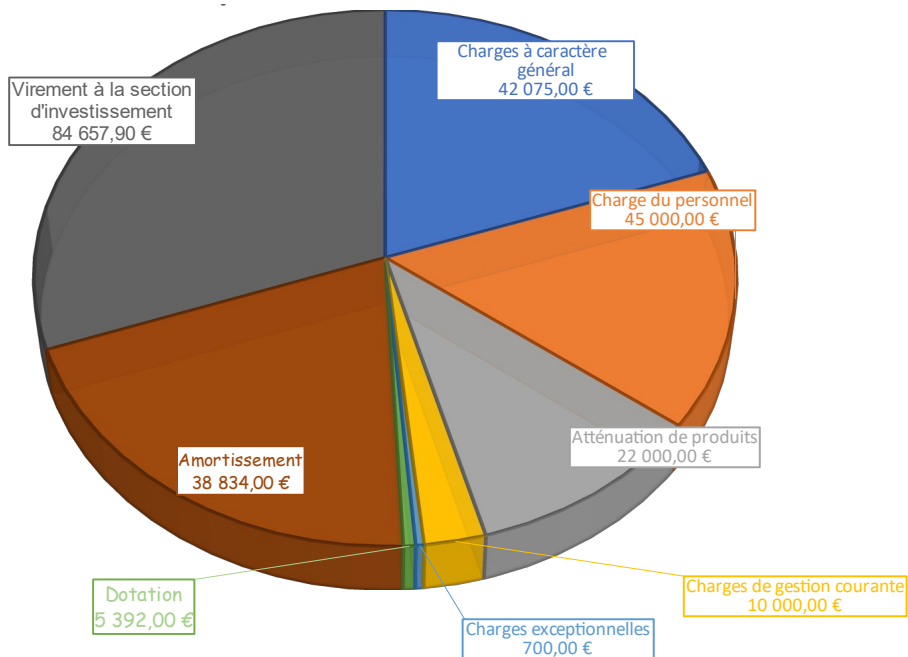
8 936,19 €





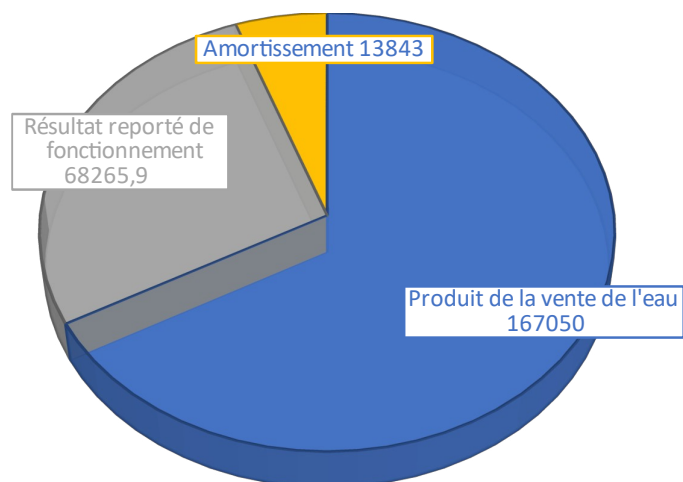
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

249 158,90 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

249 158,90 €



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET DE L'EAU 2022

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		76 800,74€		151 813,75€		228 614,49€
Opérations de l'exercice	114 759,58€	106 224,74€	18 000,00€	38 834,00€	132 759,58€	145 058,74€
TOTAUX	114 759,58€	183 025,48€	18 000,00€	190 647,75€	132 759,58€	373 673,23€
Résultats de clôture		68 265,90€		172 647,75€		240 913,65€
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	114 759,58€	183 025,48€	18 000,00€	190 647,75€	132 759,58€	373 673,23€
RESULTATS DEFINITIFS		68 265,90€		172 647,75€		240 913,65€

INVESTISSEMENT BUDGET PRIMITIF DE L'EAU 2022

DÉPENSES		RECETTES	
Imprévus	23 000,65€	Virement de la section de fonctionnement	84 657,90€
Subventions d'équipements	13 843,00€	Solde de la section d'investissement	172 647,75€
Emprunts	40 000,00€	Amortissement	38 834,00€
Frais d'études	10 000,00€	Subventions d'investissement	44 400€
Matériel UV	10 000,00€	Emprunts	160 000,00€
Travaux réseau du Breuil	403 696,00€		
RESULTATS DEFINITIFS	500 539,65€		500 539,65€

Actions 2023



Achat d'un tracteur, un broyeur et une benne pour l'entretien de l'étang de la Besse

TRAVAUX

En 2023, les travaux ont principalement porté sur la voirie : Les Pièces Serrées, Le Moulin du Bissol, Le Bourliataud (reprise de la chaussée), Le Breuil, Le Pont de la Chèvre, Laurière village, Vareix, Le Châtenet ; et sur le réseau d'eau potable au Breuil



Le Bourliataud



Pont la Chèvre



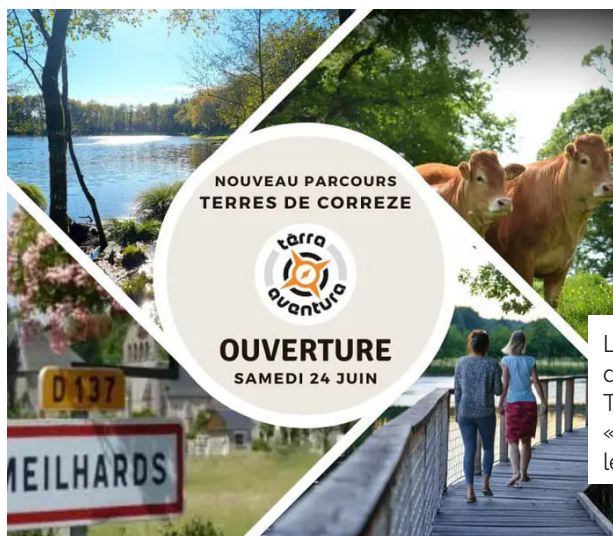
Vareix



Mise en place des panneaux pédagogiques à l'étang de la Besse



Un nouveau système de commande des cloches de l'église a été mis en place



Lancement du parcours Terra Aventura «Oh la vache!» le 24 juin 2023



Ligue contre le Cancer : 1000€ collectés lors de la marche d'Octobre Rose en Pays d'Uzerche

RGPD

(Règlement de la protection des données)
La protection des données nous oblige désormais à avoir l'autorisation des familles pour publier des informations les concernant (naissances décès etc...)

ETAT CIVIL

NAISSANCES : 3

Elie BILLOT BARBET
Louise PUECH
Ary VERMELLE

MARIAGES : 3

DECES : 12

Georgette BIOULOU
Guy BOUQUET
Paul, Lucien CHAMPEAUX
Gaston CIBLAS
Renée COUDERT
Susan JASPER
Jean-Albert LONGY
Michelle, Maryvonne,
Yvette BURELOUX
Marie, Andrée REYTIER
Bernard, Alain ROZIERES
Jean-Marc STAELENS

PERMIS DE CONSTRUIRE : 11

Certificat d'urbanisme type a : 29
Certificat d'urbanisme type b : 15
Déclaration préalable : 17

Depuis la mise en place du PLU sur la commune, les dossiers d'urbanisme sont instruits par la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche qui a désormais la compétence.
Rappel : le dépôt et l'enregistrement sont toujours effectués en Mairie.

GARDERIE SCOLAIRE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi 7h30 à 9h et 16h30 à 18h

Pour inscription et renseignements s'adresser à la mairie. Tel.05 55 98 34 34

Accueil occasionnel possible 3€ par jour, par enfant. (Pour inscription et renseignements s'adresser à la mairie).

Pour l'année scolaire	MATIN	SOIR	JOURNÉE
Un enfant	20 €	20 €	40 €
Deux enfants	25 €	25 €	50 €
Trois enfants	30 €	30 €	60 €

CANTINE SCOLAIRE

Les repas sont assurés

LUNDI
MARDI
JEUDI
VENDREDI

2,50 € le repas

L'AGENCE POSTALE A LA MAIRIE

du lundi au vendredi
de 9h00- 12h00 & 14h00-16h30.

RECENSEMENT MILITAIRE : 5

Elya MONTAGNANI
Pauline DELORD
Chloé LEDOUX
Sophia DOIREAU
Louane GIORDANO BOBEE

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? A la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Le livret de famille, un justificatif de domicile

POURQUOI ? Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...).

Pour effectuer la journée d'Appel de préparation à la défense (JAPD).

Pour l'inscription d'office sur les listes électorales.



RÉSERVATION SALLE POLYVALENTE

Manifestations	Equipements	Habitants de la commune	Personnes extérieures	Caution obligatoire
FORFAIT 2 JOURS*	Ensemble salle polyvalente	200 €	260 €	400 €
	Ensemble petite salle + bar + cuisine	120 €	150 €	500 €
	Ensemble salle polyvalente + chapiteau	300 €	360 €	1000 €
	Ensemble salle polyvalente+ tables rondes	230 €	290 €	500 €
	Ensemble salle polyvalente + tables rondes + chapiteau	330 €	390 €	1000 €
FORFAIT 4 JOURS*	Ensemble salle polyvalente	275 €	385 €	500 €
	Ensemble salle polyvalente + tables rondes	300 €	400 €	500 €
	Ensemble salle polyvalente + chapiteau	375 €	485 €	1000 €
	Ensemble salle polyvalente + tables rondes + chapiteau	400 €	500 €	1000 €
MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES*	Ensemble salle polyvalente	50 €	110 €	500 €
RÉUNIONS ASSOCIATIVES	Salle sous-sol ou grande salle	Gratuit	65 €	100 €
DIVERS*	Bar seul	50 €	50 €	50 €

*Forfait chauffage du 1er novembre au 30 avril : 25€ forfait 2 jours ; 40€ forfait 4 jours.

*Matériel à disposition : écran/vidéo projecteur/sono/micros (caution de 2500€)

LOCATION DE VAISSELLE

RENSEIGNEMENTS : 06.80.46.71.74 ou 06.30.14.47.80

CHAPITEAU :

La location demeure gratuite pour les associations communales qui devront mettre plusieurs membres à la disposition du personnel communal autrement un forfait de montage et de démontage seront appliqués :

- 50 € forfait de montage
- 50 € forfait démontage
- 250 € par location aux habitants de Meilhards
- 50 € forfait de montage
- 50 € forfait de démontage

Le chapiteau sera loué uniquement sur la commune de Meilhards.

HORAIRES DES BUS



LIGNE 6 ARRET BOURG



Meilhards-Limoges : Lundi, mercredi, samedi : Départ 9h30 – Arrivée 10h13

Meilhards-Tulle : Lundi et jours de rentrée scolaire : Départ 6h25 – Arrivée 7h27

24H/24H

DEFIBRILATEUR

A l'entrée de la salle polyvalente

SECOURS :
15 18 112



Horaires d'ouverture et permanences :

EPICERIE COMMUNALE					
Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h-12h30	9h-12h15	9h-12h30	9h-12h15	9h-12h15	9h-12h

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis : de 9h à 12h et de 13h à 17h ; les jeudis uniquement de 9h à 12h

Horaires d'ouverture de l'agence postale communale :

Les lundis, mardis, mercredis et vendredis : de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; les jeudis uniquement de 9h à 12h

Le secrétariat de mairie et l'agence postale communale sont désormais fermés au public tous les jeudis après-midi à compter du 21/03/2024



2024 ANNÉE D'ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le 9 juin prochain :
inscriptions en ligne jusqu'au 1^{er} mai
et inscriptions avec formulaire CERFA jusqu'au 3 mai

PRÊT DE LIVRES

Une bibliothèque est à votre disposition à la salle polyvalente tous les 1ers jeudi du mois de 14h30 à 18h.
Des livres et revues seront toujours à votre disposition gratuitement dans le hall de la mairie
ainsi que chez les différents commerçants de la commune.
Une boîte à livres est installée depuis cet été devant « l'Espace Patrimoine » au 3 bis place de l'église.



ASSOCIATION MÉLI-MÉLO MEILHARDOIS

L'association MELI-MELO a repris plusieurs de ces activités :

GYM LES LUNDIS - **19h à 20h**

YOGA LES MARDIS - **19h15 à 20h15**

MARCHE LES MERCREDIS (ouvert à tous) - **9h45 à 11h (hiver) / 9h30 à 11h (été)**

ATELIER CHANT MERCREDI - **17H à 18H30**

CONVIVIALITE ET PLAISIR DE CHANTER (chef de chœur Julien Proulhac)

VENEZ ESSAYER

LES RENDEZ-VOUS SE SITUENT A LA SALLE POLYVALENTE



LES AMIS DU JEUDI

Vous proposent une animation une fois par mois : jeux, discussions, goûters...
Nous venons également à votre demande vous voir et passer un petit moment ensemble.

Ouvert à tous sans limite d'âge.

CONTACTEZ NOUS A LA MAIRIE

Tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois.



Différentes projections (gratuites) auront lieu sur l'année 2024,
affichage en mairie ou sur le site internet de la commune.

Demandez votre composteur !

Le **SIRTOM** de la région de Brive **met à votre disposition un Pack Compost** comprenant tout le matériel nécessaire à la production de compost :

- **un composteur** d'un volume au choix :
 - 400 litres - participation financière : 20 €*
 - 600 litres - participation financière : 30 €*
 - 800 litres - participation financière : 40 €*
 - 1 m³ en bois Douglas - participation financière : 100 €*

* Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public

- **un bio-seau** pour transporter vos déchets de cuisine
- **un mélangeur** qui permet de retourner et d'aérer le compost
- **un guide** du compostage



Modalités d'acquisition

- **Pour un retrait immédiat** : présentez-vous dans nos locaux administratifs, muni du coupon-réponse ci-joint dûment rempli et accompagné du règlement.
- **Pour un retrait dans la mairie de votre domicile** (hors Brive) : retournez au Sirtom le coupon-réponse ci-joint dûment rempli et accompagné de votre règlement.

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères
CS11019 - Avenue du 4 Juillet 1776 - 19315 Brive CEDEX

Tél. 05 55 17 65 10 - Fax : 05 55 17 65 19

www.sirtom-region-brive.net

N° Vert 0800 204 054



Mon Calendrier de collecte

Ordures Ménagères Collecte sélective Biodéchets

Janvier 2024								Février 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	1	2	3	4	5	6	7	5				1	2	3	4
2	8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11
3	15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18
4	22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25
5	29	30	31					9	26	27	28	29			

Mars 2024								Avril 2024								
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
9						1	2	3	14	1	2	3	4	5	6	7
10	4	5	6	7	8	9	10	15	8	9	10	11	12	13	14	
11	11	12	13	14	15	16	17	16	15	16	17	18	19	20	21	
12	18	19	20	21	22	23	24	17	22	23	24	25	26	27	28	
13	25	26	27	28	29	30	31	18	29	30						

Mai 2024								Juin 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
18				1	2	3	4	5	22					1	2
19	6	7	8	9	10	11	12	23	3	4	5	6	7	8	9
20	13	14	15	16	17	18	19	24	10	11	12	13	14	15	16
21	20	21	22	23	24	25	26	25	17	18	19	20	21	22	23
22	27	28	29	30	31			26	24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2024								Aout 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	1	2	3	4	5	6	7	31				1	2	3	4
28	8	9	10	11	12	13	14	32	5	6	7	8	9	10	11
29	15	16	17	18	19	20	21	33	12	13	14	15	16	17	18
30	22	23	24	25	26	27	28	34	19	20	21	22	23	24	25
31	29	30	31					35	26	27	28	29	30	31	

Septembre 2024								Octobre 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
35							1	40		1	2	3	4	5	6
36	2	3	4	5	6	7	8	41	7	8	9	10	11	12	13
37	9	10	11	12	13	14	15	42	14	15	16	17	18	19	20
38	16	17	18	19	20	21	22	43	21	22	23	24	25	26	27
39	23	24	25	26	27	28	29	44	28	29	30	31			
40	30							45							

Novembre 2024								Decembre 2024							
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44						1	2	3	48						1
45	4	5	6	7	8	9	10	49	2	3	4	5	6	7	8
46	11	12	13	14	15	16	17	50	9	10	11	12	13	14	15
47	18	19	20	21	22	23	24	51	16	17	18	19	20	21	22
48	25	26	27	28	29	30		52	23	24	25	26	27	28	29
49								1	30	31					

JOURS FÉRIÉS :

Le SIRTOM vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :
si votre jour de collecte «tombe» un jour férié, la collecte est reportée
ou avancée au mercredi de la même semaine



La communauté de communes du Pays d'Uzerche, en lien avec la région Nouvelle-Aquitaine, lance son service de transport intercommunal en navette, le TIC'nav

À partir du 1er septembre 2023, chaque habitant de la communauté de communes du Pays d'Uzerche pourra ainsi profiter de ce nouveau service de transport collectif au départ de son domicile, et à destination des points TIC'nav du territoire.

Vous habitez à :

Condat-sur-Ganaveix, Espartignac, Eyburie, Lamongerie, Masseret, Meilhards, Orgnac-sur-Vézère, Perpezac-le-Noir, Saint-Ybard, Salon-la-Tour, Uzerche, Vigeois et vous souhaitez aller à Uzerche, Vigeois, Saint-Ybard, Masseret, Perpezac-le-Noir, Tulle** ou Limoges** ?

“PRENEZ UN TICKET POUR LE TIC”

☎ 0970 870 870

Voyage tout public

1 voyage : 2,30 €

Aller-Retour dans la journée : 4,10 €

Avec la carte solidaire

1 voyage : 0,40 €

(Justifier d'une carte solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Demande sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](https://www.paysduzerche.fr/transport/nouvelle-aquitaine.fr) ou via formulaire à télécharger sur le site <https://www.paysduzerche.fr/ticnav/>).

**Du lundi au samedi de 8 h à 19 h (prix d'un appel local). Au plus tard, la veille de mon déplacement avant 17 h.
Pour les déplacements du lundi, je réserve le vendredi avant 17 h. Pour le retour, RDV sur le lieu initial de dépose.
Possibilité d'effectuer indépendamment un voyage aller sans le retour, ou retour vers le domicile sans l'aller.*

***En cas de modification des horaires des cars régionaux, ceux du TIC'nav seront adaptés.*

Correspondance gratuite avec les lignes régulières du réseau routier régional, et autorisée pendant une durée de 2 h



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère est un territoire rural situé en région Nouvelle-Aquitaine, au nord du département de la Corrèze.

Il s'étend sur une superficie de 1 098 km² et compte 22 379 habitants.

Il compte 44 communes et regroupe 3 communautés de communes :

- Le Pays de Lubersac-Pompadour (12 communes)
- Le Pays d'Uzerche (12 communes)
- Vézère-Monédières-Millesources (20 communes)

Ce territoire de projet a été créé en mars 2017.

Les actions phares du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère en 2023 ont été les suivantes :

Contrat de développement et de transitions signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine :

Ce contrat a été officiellement signé le jeudi 15 juin 2023 à Lubersac entre la Région Nouvelle-Aquitaine, le PETR Vézère-Auvézère et les trois communautés de communes qui le constituent.

Ce contrat permet le financement via des aides régionales de projets portés par les acteurs locaux (exemple de projets subventionnés : rénovation énergétique de locaux communaux et création de logements sociaux conventionnés, projets de revitalisation de centres bourg [...]). Ce contrat permet également le financement d'une ingénierie afin de contribuer à l'émergence de ces projets.

Concrètement sur le Contrat précédent, qui a couru de 2018 à 2021, une vingtaine de projets ont été soutenus pour une somme de 934 000 € environ. Sur le contrat actuel qui s'engage, il est prévu l'accompagnement de 24 projets. Dans le contexte actuel où les collectivités connaissent des difficultés budgétaires, ce soutien de la Région est donc indispensable pour que les projets du territoire puissent se concrétiser.

Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'Etat : Ce contrat, signé en juillet 2021, a permis de soutenir plusieurs projets portés par des collectivités du PETR Vézère-Auvézère.

Animation du programme FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) : le programme FISAC désigne un

programme d'aides financières à destination des artisans et des commerçants du territoire. En lien avec les chargés de développement économique des communautés de communes, le PETR Vézère-Auvézère a animé ce programme jusqu'en 2023 (en renseignant les porteurs de projet sur l'éligibilité de leur projet, en les accompagnant dans le montage de leur dossier, en organisant les commissions en charge de l'étude et de la validation des dossiers...). Ce programme vient d'arriver à son terme : depuis 2021, sur l'ensemble du territoire, 47 dossiers ont reçu été soutenus pour un montant total de 126 638,68 € environ. Concernant le Pays d'Uzerche, 21 dossiers ont été soutenus pour un montant total de 51 707,73€ environ.

Et pour 2024 ?

Une nouvelle programmation européenne sera en place au premier trimestre 2024, à l'échelle du PETR Vézère Auvézère. Concrètement, les porteurs de projets locaux pourront solliciter des subventions européennes (fonds FEDER ou fonds Leader), pour des projets sur les thématiques du tourisme, du développement économique (par exemple pour financer des travaux au sein de locaux commerciaux en centre bourg), sur des actions de valorisation patrimoniale...

Une communication plus large, à l'attention des bénéficiaires potentiels, sera ainsi réalisée lorsque toutes les types d'actions éligibles à cette programmation auront été définis.

Le programme Actions Collectives de Proximité permettra également de financer le développement économique du territoire, en accompagnant les entreprises du territoire implantées en centre bourg. Un diagnostic économique a été réalisé en 2023 par un prestataire extérieur et un programme d'aides spécifique va être formalisé et communiqué au premier trimestre 2024. Il sera ainsi possible de financer des travaux ou de l'achat de matériel productif.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe du PETR, ou à visiter le site Internet de la structure : <https://www.petr-vezere-auvezere.fr/>



RPI La Porcherie (87) / Meilhards (19)

L'équipe pédagogique 2023/2024

En raison de la hausse des effectifs, le poste ouvert provisoirement l'année passée, sur la commune de Meilhards, a été pérennisé. C'est Mme Fabienne Soulier qui a obtenu le poste au mouvement.

- **A Meilhards**, la direction est assurée par madame Fabienne Chancel-Marrelec, qui assure également la classe pour les élèves de CP et de CE1 (4 CP + 9 CE1 = 13 élèves). Madame Fabienne Soulier assure la classe pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 (7 CE2 + 6 CM1 + 4 CM2 = 17 élèves). Madame Valérie Perrier assure la préparation des repas, le service à la cantine ainsi que la garderie et l'aide aux devoirs le matin et le soir. Et Madame Catherine Chaunu est chargée de la surveillance des enfants dans la cour après le repas de midi ainsi que du ménage des locaux de l'école et de la mairie.

- **A La Porcherie**, la direction et l'enseignement sont assurés par Mme Aurélie Javerliat qui accueille 7 PS + 10 MS + 5 GS = 22 élèves. L'accueil des élèves de TPS est étudié au cas par cas : ceux-ci doivent être prêts à profiter de la vie en collectivité. Ils ne sont accueillis que le matin.

L'équipe éducative est complétée par Mme Nathalie Chabot, ATSEM. De plus, Mme Linda Gros assure le service à la cantine ainsi que la surveillance et le ménage.

Une psychologue scolaire, Mme Frédérique Mauroux, intervient dans l'école en fonction des besoins et des demandes de l'équipe pédagogique.

De même, l'infirmière scolaire de secteur, Mme Frédérique Laplanche, basée au collège de Saint Germain les Belles, intervient ponctuellement concernant la santé (apprendre à se moucher, se laver les mains, l'alimentation et les dents).

Les repas sont élaborés par M Frank Laguierri, restaurateur de l'Auberge Saint Roch.

La vie à l'école de Meilhards, petit retour sur 2023

Au mois de mars et d'avril, la classe du cycle 2 a bénéficié d'une séquence d'initiation au tennis dans le cadre de l'USEP. L'intervenant a animé les séances avec du matériel qu'il a laissé à l'école à disposition tout le temps qu'a duré la séquence.

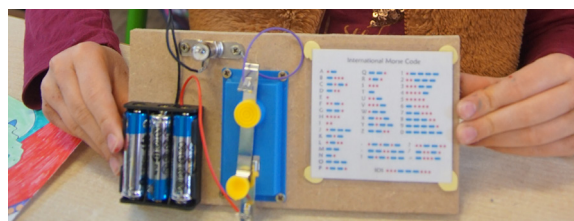


Pour poursuivre le projet Arbres initié à l'automne 2022, l'après-midi du jeudi 16 mars, les enfants des deux classes se sont rendus dans le parc de Monsieur Barbou-des-Places, à côté de l'école, afin de prélever de petits conifères. Ces petits arbres ont ensuite été plantés dans des pots ; chaque enfant a rapporté un pot chez lui et les autres ont été placés dans le jardin de l'école. Malheureusement, la fin d'année scolaire est arrivée si vite que nous n'avons pas pu étudier la croissance de ces bébés-conifères...



Le vendredi 17 mars, l'après-midi, les enfants se sont rendus à l'auditorium d'Uzerche pour l'unique concert JMF de cette année scolaire, intitulé Contes défaits.

Pour finaliser une séquence consacrée à l'électricité, les enfants de CM ont fabriqué un télégraphe lumineux. Ils ont également travaillé sur les signaux de communication et ont découvert le code Morse. Ainsi, le 07 avril, ils ont pu échanger de courts messages en utilisant ce code, avant de ramener leur appareil à la maison.



A partir de la fin du mois d'avril, les enfants des deux classes se sont rendus à la piscine des Roches de Scoeux de Chamberet, pour cinq séances de piscine. Nous remercions les personnes qui nous ont accompagnés lors de ces séances. Nous remercions également la municipalité d'avoir voté un budget spécial qui a financé intégralement les entrées et les transports. A l'issue de ces séances, 17 des 19 élèves de CM ainsi que 3 élèves de cycle 2 ont pu valider le niveau 4 du Passeport Natation pour l'école primaire.



Le vendredi 12 mai, l'infirmier du collège d'Uzerche est venu à l'école pour une journée de formation à Apprendre à Porter Secours pour les élèves de CM. Les enfants ont appris à reconnaître des situations anormales et/ou dangereuses, à observer et réfléchir afin de déterminer si un danger est contrôlable ou non, à se protéger, à protéger la ou les victime(s) et éventuellement les autres personnes. Ils se sont ensuite entraînés à donner l'alerte, composer les numéros d'urgence et transmettre un message complet aux secours (problème repéré, état de la victime, lieu de l'accident, danger éliminé ou non...). Finalement, les enfants ont été initiés aux premiers gestes à faire auprès d'une victime : vérification de la conscience, de la respiration, mise en PLS... et également à la conduite à tenir en cas de coupure ou de brûlure.

A la fin du mois de mai, les enfants des deux classes ont été initiés à la peinture sur soie humide avec utilisation de sel. Ils ont ainsi réalisé leurs

cadeaux pour la fête des mères.

Le jeudi 08 juin, a eu lieu le voyage scolaire qui, cette année, était consacré au Moyen-Age. Ce jour-là, les enfants des deux classes se sont rendus dans le sud-est de la Corrèze. Le matin, ils sont allés à Goulles pour visiter le site des Tours de Carbonnières. Là, ils ont rencontré Dame Eusébia qui leur a raconté l'histoire et la légende de personnages ayant habité les tours ou le village de Carbonnières, tout en les conduisant à travers ces lieux. Les enfants ont bien marché. Après la visite, ils ont pu se costumer en gentes dames et gentils damoiseaux. Après le pique-nique, les enfants se sont rendus à Saint-Geniez-ô-Merle sur le site des Tours de Merle. Après avoir été costumés, ils ont visité ce site de vestiges d'habitations seigneuriales qui était une coseigneurie au Moyen-Age. Après la visite, ils ont participé à deux ateliers : l'un de recherche archéologique et l'autre de fabrication de blasons.



En toute fin d'année scolaire, les enfants se sont initiés à la culture urbaine avec deux intervenants de l'association Athéna Studio, à raison de 20 heures réparties en 3 vendredis complets et deux heures le jour du spectacle.

La première journée consacrée à ce projet était le vendredi 09 juin. Les intervenants, Gaëtan et Nasreddine, ont expliqué d'où venait et de quand datait cette culture du Hip-Hop et du Rap.





Les enfants ont ensuite pu choisir s'ils souhaitent être danseurs, rappers, commentateurs ou DJ pour le spectacle. Les danseurs ont alors travaillé avec Nasreddine et les autres avec Gaëtan.

Le second vendredi du projet était le 16 juin et le dernier le 30 juin. Ce jour-là, les enfants ont passé toute la journée à la salle polyvalente pour finaliser leur création.

Le jeudi 29 juin, tous les élèves du RPI se sont réunis à Meilhards. Les élèves devant fréquenter l'école de Meilhards en septembre ont pu la visiter. Puis nous sommes tous allés au plan d'eau où nous avons pique-niquer. Ensuite nous nous sommes baladés autour du plan d'eau et nous avons terminé avec des petits jeux traditionnels, petits et grands mélangés.

La fête de fin d'année du RPI s'est déroulée le samedi 1er juillet en fin d'après-midi à la salle polyvalente de Meilhards. Pendant le spectacle, les enfants ont présenté des chants, des danses, des acrobaties, des percussions corporelles et des battles de Rap et de Hip-Hop de leur création d'arts urbains.

Depuis la rentrée de septembre, au mois de septembre et octobre, les élèves du cycle 2 ont travaillé autour de l'ombre et la lumière. Ils ont, en particulier, étudié la course du Soleil dans le ciel.

Le vendredi 06 octobre, en lien avec la Coupe du



Monde de Rugby, les élèves du cycle 3 ont participé à une demi-journée de découverte Rugby "à toucher", au stade Nelson Mandela d'Uzerche. Cette demi-journée était organisée par le comité régional USEP, la ligue Nouvelle Aquitaine de Rugby et l'Éducation Nationale.



Toujours dans le cadre de l'USEP, la classe de cycle 3 a bénéficié d'interventions "Rugby" à partir du mardi 07 novembre, au stade de Meilhards. Un intervenant de la ligue de Rugby et un autre de l'École de Rugby du LOU les ont animées.

Les élèves de cycle 3 ayant étudié la Première Guerre Mondiale en Histoire et afin de préparer la cérémonie commémorative du 11 novembre, les enfants des deux classes se sont rendus au Monument aux Morts le 07 novembre. Sur place, ils ont bénéficié des explications de Madame Bernadette Chassagne.

Le cross de secteur a eu lieu le mardi 21 novembre, le matin, à Vigeois, pour les enfants de cycle 3. Cette année, 4 élèves de l'école ont été qualifiés pour le cross USEP départemental qui a eu lieu le mercredi 20 décembre.

Dans le cadre du 11ème salon du livre de jeunesse d'Uzerche, Le Loupiot, nous avons reçu, à l'école, un auteur, Monsieur Gwénaél David, le matin du vendredi 08 décembre. Avant sa venue, nous avons découvert plusieurs de ses albums ou romans. Ce vendredi-là, nous avons pu échanger avec lui et en apprendre plus sur son métier.

Pour terminer agréablement cette année, les enfants ont dégusté un délicieux repas de Noël concocté par Madame Valérie Perrier et offert par la Municipalité, le jeudi 21 décembre. Et, le vendredi 22 décembre, ils ont reçu la visite du Père Noël, lors d'un goûter également offert par la Municipalité.



La vie à l'école de La Porcherie

A la Toussaint 2022, un espace en herbe a été créé par la municipalité. Un arbre a été planté et des graines de fleurs ont été semées de part et d'autre du rectangle pour permettre aux enfants de réaliser de beaux bouquets. Les enfants ont plaisir à se rouler dans l'herbe, à y essayer leurs acrobaties, mais aussi à observer ce qui s'y cache...ou tout simplement s'y allonger.

De plus, de juin à octobre 2023, les enfants et quelques adultes volontaires ont redonné, aux dessins des murs de la cour, leurs jolies couleurs.

Nous avons maintenant un espace accueillant dans lequel les enfants apprécient de jouer et d'explorer, sans compter le potager, qui permet aux enfants de cuisiner de temps à autre leur production pour la cantine (salade de tomates, gâteau à la courge, potage de poireaux et de pommes de terre, etc...) ou de picorer... (petits fruits et plantes aromatiques). Monsieur Becker et madame Ribau, tous deux maraîchers et parents d'élèves, viennent nous aider pour l'entretien du potager.

Tous les vendredis matin, sauf en période 3, nous allons en forêt, explorer et apprendre autrement : les petites bêtes, les végétaux, le Land'art (art éphémère avec ce qui est trouvé dans la nature), la cuisine de produits naturels en fonction des saisons (violettes cristallisées, confiture de pissenlit, biscuits aux fâines, etc...).

En période 3, nous profitons du gymnase

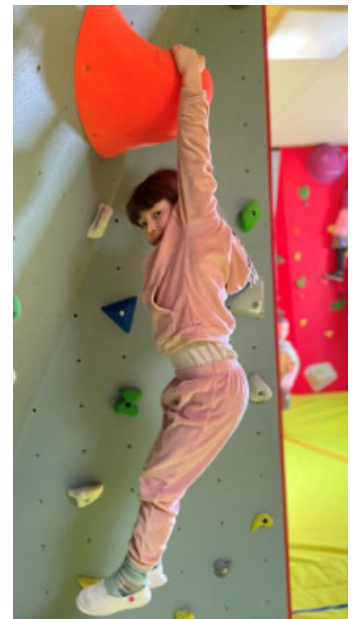


pour essayer l'escalade, grâce aux compétences et à la présence de Mme Dominique Braeckman et de Mme Nathalie Chabot. Deux pères de famille se sont également formés pour pouvoir nous accompagner cette année.

La volonté est de faire découvrir notre environnement aux enfants : ainsi, l'association « Les Gannettes » nous a gentiment accueillis pour une journée pêche à l'étang. Nous avons également été reçu par monsieur Flavien Turpin qui nous a ouvert les portes de sa bergerie et invités à ramasser des pommes, ce qui nous a permis de cuisiner encore (tartes et compotes). Nous avons également pris le train à La Porcherie pour aller visiter l'aquarium de Limoges et le musée Adrien Dubouché.

Nous allons deux fois dans l'année à la médiathèque du Père Castor à Meuzac, afin de profiter des animations proposées sur différents thèmes mais également renouveler notre stock de livres pour les histoires.

Nous profiterons également d'un spectacle des JMF à la salle des fêtes de Magnac Bourg le 29 mars.



Le RPI

A Noël, les enfants ont bénéficié d'un spectacle de théâtre et marionnettes de qualité. Un goûter leur a été offert par l'association des parents d'élèves. Chaque enfant a également reçu deux livres remis par le Père Noël et offert par les communes.

Grâce à la coopération et à l'énergie d'une équipe dynamique et très investie (municipalités, parents d'élèves, sympathisants de l'école et enseignantes), tous les enfants vont pouvoir cette année profiter d'une classe de découverte de la montagne à Super-Besse (63) du 18 au 20 mars 2024. Au programme, initiation au ski et balade en raquettes mais aussi chiens de traîneaux. Toute notre gratitude à tous les contributeurs.



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962



Commémoration du 8 mai 1945



Hommage à Jean Delors, fusillé par les Allemands le 7 avril 1945



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

Les événements de l'année



Les vœux du maire le 15 janvier



Le 25 mars, élection de Miss M et S Limousin



Le marché du 1^{er} mai



49^e foire primée d'agneaux de boucherie toutes races



15^e foire aux plants

Les évènements de l'année



Le 11 juin, après-midi théâtre
«Le Th'Ybard»
organisée par Méli-Mélo Meilhardois



Le 25 juin, concours de pétanque
organisé par la Pétanque Meilhardoise
à l'étang de la Besse



Le 1^{er} juillet, sortie à Vulcania
organisée par le Foyer rural

Les évènements de l'année



Le 8 juillet, soirée «écrevisses et barbecue» organisée par le Noël des Aînés



Le 22 juillet, la fête de l'agriculture



Le 30 juillet, journée littéraire sous chapiteau, proposée par l'association Culture et Traditions



Messe du 13 août avec Monseigneur Bestion à Sainte Radegonde

Les événements de l'année



La fête à Meilhards, le 19 août



Thé dansant
le 10 septembre
avec Mathieu Martinie
et son orchestre,
organisé par Le Noël
des Aînés



Foire du 4 septembre et tournage
du reportage d'Echappées Belles
avec La Petite Marchande d'Histoires

Le 28 octobre :
Concert à l'église de Meilhards
avec les chorales de Madranges,
Perpezac-le-Noir et Meilhards,
avec les chefs de chœur Annie Brettre
et Julien Proulhac,
organisé par Méli-Mélo Meilhardois



Les évènements de l'année



Le 29 octobre, journée d'Halloween organisée par Méli-Mélo, le Foyer rural et l'APE Meilhards/La Porcherie ; défilé et récolte de bonbons



Le 15 décembre, 3^{ème} édition du marché de Noël organisée par la municipalité et dégustation d'huîtres au restaurant «Chez Michel»



Les trois vainqueurs du concours de soupe :
- 1^{ère} Josette Dessus
- 2^{ème} Lionel Chassagne
- 3^{ème} Michel Montaudon



LA GAILLARDE 2023-2024

Pour 2024 La Gaillarde souhaite proposer aux habitants de Meilhards une nouvelle aventure collective : planter 102 pommiers d'espèces natives de Meilhards en hommage aux soldats morts durant la première guerre mondiale. Cette action vise à préserver et mettre en valeur une variété locale de pommes, à participer à la restauration des paysages de bocage, mais aussi à faire notre devoir de mémoire. Des animations (contes, podcasts...) et des actions pédagogiques accompagneront cette aventure valorisant le patrimoine communal. Les plantations s'étaleront de l'automne 2024 au printemps 2026. Avec une première plantation prévue le 11 novembre 2024. Cette action sera menée en collaboration étroite avec l'association Les Croqueurs de pommes et avec toutes les associations qui souhaiteraient s'associer à ce projet.

Ces jeunes pommiers seront plantés le long du Chemin de la Coquette de Meilhards. Nous lançons un appel à tous les meilhardois et meilhardoises qui désireraient adopter un « arbre mémoriel » et en particulier à celles et ceux qui ont des terrains en bordure du chemin. Nous recherchons également les familles des soldats tombés au champ d'honneur afin de recueillir des informations sur eux.

Vous pouvez nous contacter par mail : lagailarde19@gmail.com ou en téléphonant à Claudine Evrard au 06 81 50 97 74.

CULTURE ET TRADITIONS

L'association propose des activités ouvertes à tous tout au long de l'année. Elle compte actuellement 23 adhérents(es) qui savent se mobiliser selon leurs compétences et leur disponibilité chaque fois qu'on leur fait appel. Nous les remercions toutes et tous.

Dans l'ensemble, le calendrier de nos manifestations 2023 a été bien respecté : sorties patrimoine, sorties sur site, conférences, rencontre littéraire, vide grenier, journée européenne du Patrimoine... La boîte à livres a été posée au cours de l'été.

Idéalement placée devant notre « Espace Patrimoine » (3 bis place de l'église), elle fonctionne très bien. Merci à nos adhérents(es) et autres amis(es) concepteurs, réalisateurs, décorateurs, emprunteurs et donateurs de livres. Nous nous efforçons de proposer des ouvrages variés et pour tous les âges.

D'autres chantiers sont en cours dont la remise en valeur de l'ancien lavoir communal.

De plus, nous avons été sollicités pour l'aménagement pédagogique de l'étang. Sollicités aussi pour faire découvrir le site des anciennes mines d'or lors de la Fête du MODEF, le 22 juillet. Enfin, nous avons participé à l'émission de Stéphane Pigato (pour France Bleu Limousin) mettant la commune de Meilhards à l'honneur, le 6 décembre dernier.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui nous confient des objets, nous permettant d'enrichir nos espaces d'expositions. Merci aussi à la Municipalité qui nous a alloué un box de stockage.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à se rapprocher de notre association, soit par le biais de la Mairie, soit auprès de ses responsables Jean-Jacques Nanot (tél : 06 80 42 86 02) ou Bernadette Chassagne (tél : 05 55 98 31 91).

Pour cette année 2024, il est prévu :

- Assemblée générale le jeudi 25 janvier,
- Sortie découverte au Lonzac le samedi 2 mars,
- Table ronde sur « l'affaire Lafarge » le vendredi 22 mars,
- Sortie sur le site du Glandier (commune de Beyssac) le samedi 27 avril,
- Sortie patrimoine autour du Puy Dif le samedi 25 mai,
- Rencontre littéraire le dimanche 21 juillet,
- Vide grenier le samedi 17 août,
- Journée du Patrimoine le dimanche 22 septembre,
- Conférence sur le Château de la famille de Meilhards à l'automne.
- Concert en l'église de Meilhards le samedi 21 décembre.



*Sortie à St Salvador autour du Gisant
«Hommage à tous les résistants»*

Qu'est-ce que « les Terres de Corrèze ? »

Vous êtes encore nombreux à vous demander que représente cette appellation. « Terres de Corrèze » symbolise la volonté des 3 communautés de communes : Pays d'Uzerche, Vézère Monédières Millesources et Pays Lubersac-Pompadour, de travailler ensemble au développement touristique du territoire. Depuis 2020, un seul Office de Tourisme œuvre à la promotion des 43 communes qui s'étendent des bords de l'Auvézère au sommet des Monédières, en passant par la vallée de la Vézère. En 2023, la commune de Bugeat a rejoint l'une des 3 ComCom, ce qui porte le territoire de compétence de l'office de tourisme à 44 communes.

Il s'agit de faire la promotion de ces 3 territoires en parlant d'une seule voix, dans le but d'avoir un poids plus important en termes de communication et de disposer d'une offre touristique plus « alléchante » pour les journalistes, blogueurs et autres médias toujours en quête de sujets croustillants...

D'ailleurs, l'offre touristique de « Terres de Corrèze » représente plus de 5 500 lits marchands (différents des lits chez la famille, les amis ou en résidences secondaires) dont 47% des lits en campings, 28% en locations et meublés, 18% en hébergements collectifs et 7% en hôtels.

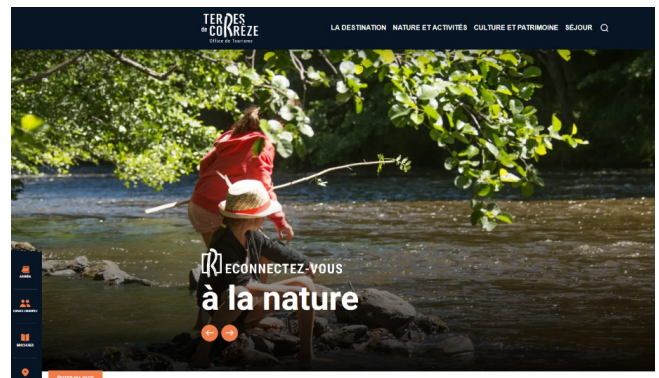


Le territoire « Terres de Corrèze », c'est : 23 campings (9 classés 3 étoiles), 14 hôtels (1 classé 4 étoiles et 6 classés 3 étoiles), 324 meublés de tourisme (69 classés 3 étoiles et 20 classés 4 étoiles), 70 chambres d'hôtes (labellisées gîtes de France ou chartées Terres de Corrèze), 9 hébergements insolites (cabanes, yourtes, lodges, totes cabanées, équilodge...), 10 gîtes de groupes ou d'étape, 1 résidence de tourisme 3 étoiles, 2 villages de vacances et 2 auberges collectives.

A ces hébergements déclarés, se rajoutent tous ceux qui sont vendus sur les plateformes de renom ; pour ces derniers on peut seulement regretter que l'office de

tourisme n'ait aucun contact avec leurs propriétaires, ne connaît pas leur clientèle qui malheureusement est très souvent attendu le jour de leur arrivée par « une simple boîte à clefs » ! Si les plateformes de vente en ligne reversent bien la taxe de séjour, il apparaît que beaucoup de ces hébergements ne sont pas déclarés en mairie. La déclaration est une démarche simple et gratuite qui donne une légitimité à l'hébergeur en cas de plainte ou d'incident.

L'Office de Tourisme se dote d'un nouveau site Internet



Outil indispensable à la promotion du territoire, ce site internet est le fruit de plusieurs mois de travail de la part de toute l'équipe en collaboration avec les agences Iris Interactive et Webetics.

Production de contenus, reportages photos et qualification des informations, rien n'a été laissé au hasard pour mettre en valeur les atouts de la destination. Il vise à promouvoir l'offre touristique du territoire à travers des thématiques identitaires, des articles, des conseils et astuces. La totalité du site est conçu pour la mise en avant des prestataires des Terres de Corrèze.

Mis en ligne fin juin, vous pouvez le consulter à l'adresse: www.terresdecorrèze.com.

Des retombées médiatiques pour nos Terres de Corrèze !

Des médias séduits par nos atouts : Patrimoine remarquable, paradis des sports nature, événements et terroir authentique, sont autant de sujets pour mettre en avant notre destination. En 2023, l'Office de Tourisme a été sollicité par de nombreux médias et a participé à plusieurs accueils presse.

TV : C8 avec Vive la France, France 3 avec Les Carnets de Julie, France 3 avec Le Temps d'un Détour, Arte avec Invitation au Voyage, France 5 avec Échappées Belles



Nos évènements thématiques

Vidéo-greniers, marchés, animations équestres. Retrouvez ici vos événements favoris.



Les feux d'artifice



Manifestations & spectacles équestres



Foires & marchés



Vidéo greniers

→ VOIR TOUTS LES ÉVÈNEMENTS THÉMATIQUES...



Radio : France Bleu Limousin avec les baladeurs de l'été, Dans les rues du Limousin

Presse quotidienne et régionale : La Montagne, la Vie Corrézienne, Le P'tit Corrèzien

Magazines tourisme, voyages et sports : Détours en France, Mag Sud-Ouest, Randos Balades, Pays du Limousin

Presse étrangère : Frankreich Erleben (mag trimestriel allemand exclusivement consacré à la France).

Blogs et réseaux sociaux activités outdoor, voyages : David Genestal pour Mon GR préféré

Site d'actualité : Ouest-France Pays de Loire

Guide de voyage : Le Limousin insolite et secret (éditions Jonglez)

Générateurs de **notoriété et de retombées pour l'écosystème touristique**, ces opérations presse sont pour la plupart menées en collaboration avec Corrèze Tourisme et impliquent la participation active de prestataires du territoire.

Promotion gratuite de vos évènements

L'Office de Tourisme Terres de Corrèze assure la promotion des événements ouverts au grand public (et non réservé aux adhérents d'une association) qui ont lieu sur les 44 communes du territoire.

Pourquoi informer l'Office de tourisme ?

Parce que toute l'année, c'est auprès de nous que se renseignent les visiteurs en séjour ou de passage, et les habitants en quête de sorties ; que ce soit dans nos bureaux d'accueil, sur notre site internet ou sur nos réseaux sociaux.

Pour les organisateurs qui ont une page Facebook, diffuser les manifestations uniquement votre page, ne veut pas dire que l'Office de Tourisme en sera informé. A ce jour, trop de manifestations ne sont pas portées à notre connaissance, ce qui est pénalisant pour les organisateurs et pour les personnes en recherche d'informations.

Si vous souhaitez promouvoir vos évènements, contactez-nous par mail : accueil@terresdecorreze.com pour recevoir le formulaire. Une fois le formulaire validé, nos équipes analyseront votre demande en vue de valider sa diffusion. L'Office de Tourisme Terres de Corrèze se réserve le droit de ne pas publier les informations contraires à sa ligne éditoriale ou qui seraient incomplètes.



VOUS ÊTES PRODUCTEUR OU ARTISAN D'ART ? VOUS ACCUEILLEZ DU PUBLIC ET VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CONNAÎTRE ?

L'Office de tourisme référence tous les producteurs et artisans d'art de Terres de Corrèze afin qu'ils soient visibles sur les différents supports de l'office : site internet, carnet pratique, bureaux d'accueil.

Le but est d'apporter une visibilité supplémentaire et de vous faire connaître du plus grand nombre, habitants comme touristes.

Si vous souhaitez avoir une visibilité supplémentaire, envoyez toutes les informations vous concernant (nom, coordonnées, photos, descriptif, conditions d'accès) à Louise Pénicaud, référente producteurs et artisans d'art pour l'Office de tourisme à l'adresse : lpenicaud@terresdecorreze.com

OFFICE DE TOURISME TERRES DE CORRÈZE :
Siège : 10, place de la Libération - 19140 Uzerche
Mail : accueil@terresdecorreze.com
Tél : 05 55 73 15 71
Web : www.terresdecorreze.com

Nuitées **2023** en Terres de Corrèze

1er semestre 2023



Départements et pays les plus présents sur le territoire :

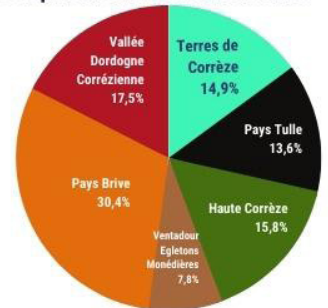


Fréquentation des week-ends fériés

	2022	2023	évol
Pâques	15 370	14 168	-7,8%
1er Mai	7 150	14 049	96,5%
08-mai	5 198	12 197	134,6%
Ascension	22 112	21 042	-4,8%
Pentecôte	15 303	14 721	-3,8%
Total Férié	65 133	76 177	17,0%
Part fériés	15,8%	17,6%	1,8%

Les nuitées des jours fériés représentent 17% des nuitées du semestre

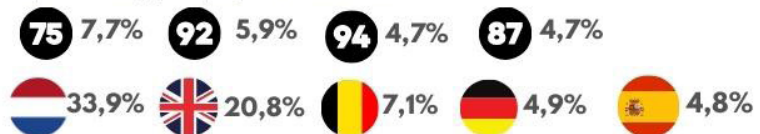
Répartition de la fréquentation sur le département 1er semestre 2023



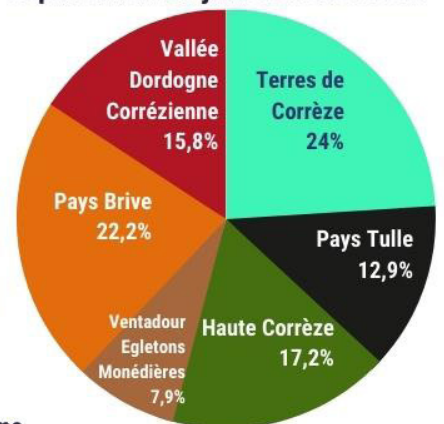
Haute saison 2023 (juillet et août)



Départements et pays les plus présents sur le territoire :



Répartition de la fréquentation sur le département en juillet et août 2023



Zoom sur les week-ends fériés

	Nombre de jours		Nombre de nuitées		
	2022	2023	2022	2023	Evolution
WE 14 JUILLET	4	3	35 403	29 091	- 17,8 %
WE 15 AOUT	3	4	31 556	47 058	+ 49 %
Total	7	7	66 959	76 149	+ 13,7 %

Données issues du dispositif "Flux Vision Tourisme" financé par l'office de tourisme Terres de Corrèze en collaboration avec les OT corrèziens et Corrèze Tourisme



Hébergeurs touristiques : la taxe de séjour évolue

Pour rappel, il s'agit d'une taxe votée par les collectivités locales pour l'ensemble de leurs territoires, le but est de faire contribuer les touristes au développement touristique local. Ainsi, les recettes de la taxe 2022 ont permis d'investir, par exemple, dans le développement d'un nouveau site internet touristique dédié à la valorisation de la destination Terres de Corrèze ou dans l'édition d'un guide pratique. En 2019, les communautés de communes des pays d'Uzerche, de Lubersac-Pompadour et de Vézère Monédières Millesources ont souhaité harmoniser les conditions d'application et de gestion de la taxe de séjour sur leur territoire respectif (période de perception, tarifs...). En 2021, les trois communautés de communes ont créé chacune une régie dédiée à la collecte et à la gestion de la taxe de séjour.

Evolution 2024

Les trois conseils communautaires ont voté en 2023, la revalorisation des tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2024. Par conséquent, les montants à appliquer à partir du 1er janvier 2024 sont les suivants :

Catégories d'hébergements	Tarifs
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	2,50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,30 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0,95 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,75 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives classées	0,55 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24h	0,50 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4 %

Pour rappel, la taxe de séjour étant appliquée sur les 12 communes du Pays d'Uzerche, tous les hébergeurs, y compris ceux qui louent via les plateformes type Airbnb, Booking (...) ont l'obligation :

- d'effectuer une "déclaration en mairie" de leur hébergement,
- d'afficher les tarifs de la taxe de séjour dans l'hébergement,
- de tenir un "registre du logeur",
- et de procéder aux déclarations de cette taxe auprès de la régie.

Pour toutes questions, contacter Valérie et Stéphanie au Service Taxe de séjour à l'adresse :

taxedesejour@terresdecorrèze.com ou au 05 55 73 15 71.

Plus d'informations sur la taxe de séjour en consultant le site de déclarations :

<https://taxedesejourpaysduzerche.consonanceweb.fr/>



LE GUICHET NUMÉRIQUE SIMPLIFIE VOS DÉMARCHES

À une époque où la technologie redéfinit notre quotidien, le service Urbanisme de la communauté de communes du Pays d'Uzerche a mis en place le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), solution innovante pour simplifier les démarches administratives. Cet outil concerne les habitants de Meilhards.

LA DÉMATÉRIALISATION : UN PAS VERS L'EFFICACITÉ

Fini les tracas liés à la préparation de multiples copies et à l'envoi fastidieux de dossiers encombrants : grâce au dépôt en ligne sur le GNAU, l'intégralité du processus, depuis le dépôt de la demande jusqu'à la décision finale, se déroule de manière entièrement dématérialisée. Cette démarche simplifiée permet un traitement plus rapide et efficace des demandes.

UN SUIVI PERSONNALISÉ EN TEMPS RÉEL

L'interface du GNAU offre aux meilhardois la possibilité de suivre l'évolution de leurs demandes grâce à la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » accessible sur la page d'accueil. Les notifications instantanées informent les demandeurs des étapes clés de leur dossier, que ce soit pour signaler une demande incomplète, une majoration de délai, la prise de décision ou l'obtention du statut de complétude. Si des pièces manquent au dossier, l'administré sera averti par courrier électronique et pourra aisément télécharger les documents requis sur son espace numérique.

SIMPLIFICATION DES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATION

L'un des avantages majeurs du GNAU réside dans la diminution des déplacements et la suppression des frais d'envoi. Plus besoin de se rendre en mairie pour déposer un dossier ou de dépenser des sommes considérables en envois recommandés. La plateforme de dépôt en ligne élimine ces contraintes, offrant ainsi une expérience plus fluide et économique aux demandeurs.

ACCESSIBLE À TOUS

Bien que l'outil soit numérique, les personnes ne maîtrisant pas l'informatique ou n'ayant pas d'accès à Internet ont toujours la possibilité de déposer leur dossier en format papier auprès de la mairie ou de l'envoyer par voie postale. Par ailleurs, les personnes qui rencontreraient des difficultés avec la constitution de leur dossier et les

pièces à fournir peuvent commencer par se faire aider par l'outil d'assistance pour les demandes d'autorisation d'urbanisme mis en place par le gouvernement :

<https://tinyurl.com/Assistance-Urbanisme>

Une fois le dossier constitué, elles doivent le télécharger et passer à l'étape de dépôt et d'enregistrement au guichet numérique (GNAU).

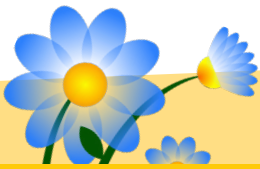
Pour tirer pleinement parti de ces évolutions numériques ou s'ils souhaitent obtenir des informations complémentaires, les futurs demandeurs sont invités à se renseigner auprès du service Urbanisme de la commune.

COMMENT UTILISER LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME ?

- 1. Connexion à la plateforme** : rendez-vous sur le site <https://tinyurl.com/CCPU-GNAU> pour accéder à la plateforme en ligne.
- 2. Création d'un compte** : identifiez-vous en créant un compte personnel (identifiant et mot de passe) dédié au suivi de vos autorisations d'urbanisme, ou connectez-vous via votre compte France Connect.
- 3. Dépôt d'un dossier** : une fois connecté, choisissez le type de dossier que vous souhaitez créer parmi les différentes options disponibles, telles que les permis de construire, les permis de démolir, les permis d'aménager ou les certificats d'urbanisme. Attention de bien sélectionner la commune concernée par votre projet.
- 4. Remplissage du formulaire** : complétez le formulaire CERFA qui s'affiche et joignez les documents requis pour votre projet (plan de situation, plan de masse, photographies, etc.). Assurez-vous de fournir toutes les informations obligatoires pour éviter tout retard dans le traitement de votre demande.
- 5. Enregistrement du dossier** : une fois le dossier complété, cliquez sur « Transmission du dossier ». Vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Électronique (AEE) par courrier électronique, confirmant la création de votre dossier. Ce document électronique fait foi pour le délai d'instruction de votre demande, en jours ouvrés.

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme marque un tournant dans la simplification des procédures administratives.

En adoptant cette approche, la communauté de communes du Pays d'Uzerche et la commune de Meilhards démontrent leur engagement envers un service public plus accessible et efficace pour tous.



2023 : deux centenaires à Meilhards



Née à Meilhards le 27 août 1923, Madame Marie Decoux a eu 100 ans le 27 août dernier et a célébré l'évènement en présence de Jean-Jacques Caffy, Maire de la commune ainsi qu'en présence de son neveu à l'EHPAD de Chamberet. La commune a offert une plante pour l'évènement.



M. Adrien Joassim est désormais centenaire. Il est né à Meilhards le 16 juillet 1923. Entouré de sa famille et ses amis, il a partagé un moment convivial avec les élus de la commune de Meilhards.





Calendrier des festivités

JANVIER

Dimanche 14 : Thé dansant (*Foyer Rural*)
Dimanche 21 : Vœux de la municipalité à 14h00
Samedi 27 : Loto des écoles Meilhards / La Porcherie

FÉVRIER

Samedi 24 : Journée d'information «Nos Amis Pet Rescue»

MARS

Dimanche 2 : Sortie découverte au Lonzac (*Culture et Traditions*)
Dimanche 17 : Thé dansant de la FNACA à 14h
Vendredi 22 : Table ronde sur l'affaire Lafarge (*Culture et Traditions*)
Samedi 23 : Election Miss M & S du Limousin organisée par le Comité M & S
Dimanche 31 : Chasse aux oeufs de Pâques à Ste Radegonde de 10h à 12h (*Méli-Mélo Meilhardois*)

AVRIL

Lundi 1^{er} : Concours de belote (*Noël des Aînés*)
Samedi 27 : Sortie sur le site du Glandier (*Culture et Traditions*)

MAI

Lundi 1^{er} : 50^{ème} Foire Primée d'agneaux de boucherie toutes races, 16^{ème} foire aux plants et foire du 1^{er} lundi de chaque mois à partir de 7h30 (*municipalité*) ; méchoui et buvette (*Société de chasse de Meilhards*) ; vide-grenier à partir de 7h30 (*Méli-Mélo Meilhardois*) ; thé dansant avec Bernard Rual et son Orchestre à 14h (*Noël des Aînés*)
Samedi 25 : Sortie patrimoine autour du Puy Dif

JUIN

Samedi 8 : Théâtre (*Méli-Mélo Meilhardois*)

JUILLET

Dimanche 14 : Concours de pétanque (*Société de chasse de Meilhards*)
Dimanche 21 : Journée littéraire sous chapiteau (*Culture et Traditions*)

AOÛT

Dimanche 11 : Messe à la chapelle Ste Radegonde
Mardi 15 : Belote à 14h (*Méli-Mélo Meilhardois*)
Samedi 17 : Fête annuelle, animations et feu d'artifice (*municipalité*) ; vide-greniers (*Culture et Traditions*) ; repas et bal gratuit (*Noël des Aînés*)

SEPTEMBRE

Dimanche 1^{er} : Thé dansant avec Mathieu Martinie (*Noël des Aînés*)
Dimanche 22 : Journée du patrimoine (*Culture et Traditions*)

OCTOBRE

Dimanche 13 : Fête de la pomme (*Méli-Mélo Meilhardois et Les croqueurs de pomme*) à partir de 9h et repas dansant à 12h30
Dimanche 27 : Halloween (*Méli-Mélo Meilhardois, le Foyer rural et l'APE-RPI Meilhards / La Porcherie*)

DÉCEMBRE

Dimanche 1^{er} : Repas des Aînés (*Municipalité*)
Dimanche 8 : Thé dansant (*Foyer rural*)
Vendredi 13 : Marché de Noël (*Municipalité*)
Samedi 21 : Concert de Noël (*Culture et Traditions*)

D'autres manifestations seront mises en place au cours de l'année et des dates seront précisées. Les diffusions se feront sur le site internet, l'application Intramuros, la page Facebook et Instagram.

INFORMATIONS & DÉMARCHES N'HÉSITEZ PAS !

MEILHARDS

village de Corrèze



TÉLÉCHARGER
INTRAMUROS



SUIVEZ NOUS SUR
MAIRIE MEILHARDS



SUIVEZ-NOUS
SUR MEILHARDS19

WWW.MEILHARDS.FR
CONNECTEZ -VOUS



*Les associations de Meilhards ainsi que la municipalité vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024 !
Meilleurs voeux de bonheur, santé et succès*

Foyer Rural	Nadine DUPETIT 05 55 98 39 64 ou 06 82 85 74 98	Méli-Mélo Meilhardois	Annie DUFAURE 06 30 14 47 80
Culture et Traditions	Jean-Jacques NANOT 05 55 98 07 03	Ass. Parents d'élèves RPI Meilhards/La Porcherie	Marina TEULON 06 63 48 88 00
Société de Chasse	Patrick MAZARD 06 85 83 67 98	Ass. Noël des Aînés	Christelle FOURNIE 06 13 91 31 15
Ass. des Anciens Combatants A.F.N.	Jean-Claude SURGET 05 55 98 37 90	La Pétanque Meilhardoise	Frédéric JENTY 06 17 52 55 89
La Gaillarde	Florence EVRARD 06 77 94 14 79	La Coquette de Meilhards	Michel CHAUPRADE 06 45 12 77 52

Bulletin d'informations municipales - Janvier 2024
Tiré à 400 exemplaires

Directeur de publication : Jean-Jacques CAFFY - Conception & Impression : Les Imprimeurs Corrèziens, 19100 Brive
Toute reproduction, même partielle est interdite - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - NE PEUT ÊTRE VENDU